

Fonds central des Forces canadiennes

États financiers
31 mars 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds central des Forces canadiennes (l'« Organisation ») au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider de l'Organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 25 novembre 2019

Fonds central des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie (note 3)	-	15 892 631
Intérêts courus et dividendes à recevoir (note 6)	192 102	198 659
Comptes clients (note 4)	80 454 686	72 628 828
Tranche des prêts-projets exigibles échéant à moins de un an (note 5)	2 697 339	2 421 635
Frais payés d'avance	687 839	1 618 242
	<u>84 031 966</u>	<u>92 759 995</u>
Prêts-projets exigibles (note 5)	39 030 427	37 146 401
Placements de portefeuille (note 6)	178 089 581	167 767 088
Placements en actions (note 7)	19 283 519	19 212 351
	<u>320 435 493</u>	<u>316 885 835</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Découvert bancaire (note 3)	1 771 618	-
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 4)	14 573 564	20 659 055
	<u>16 345 182</u>	<u>20 659 055</u>
Passif en fiducie (note 8)	173 475 787	165 612 256
	<u>189 820 969</u>	<u>186 271 311</u>
Actif net	<u>130 614 524</u>	<u>130 614 524</u>
	<u>320 435 493</u>	<u>316 885 835</u>

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Produits		
Dividendes et intérêts	4 729 965	4 432 914
Gain sur la vente de placements de portefeuille	4 399 750	9 316 823
Variation non réalisée de la juste valeur des placements de portefeuille	1 186 221	(3 560 090)
Intérêts sur les prêts-projets exigibles	1 785 557	1 589 387
Gain (perte) lié au Complexe Queensway (note 7)	121 119	(342 626)
Perte liée à la propriété de la rue Lisgar (note 7)	-	(75 589)
Gain (perte) lié à la propriété de la rue Michael (note 7)	(49 951)	219 332
Frais de garantie de réassurance (note 9)	250 000	250 000
Frais d'administration du plan de crédit de CANEX	886 180	990 875
Autres	88 645	13 397
	<u>13 397 486</u>	<u>12 834 423</u>
Charges		
Gestion du FCFC	681 165	375 745
Intérêts versés aux fonds/bases/escadres/mess et fiducies	8 557 669	8 048 460
Frais d'utilisation des SBMFC (note 10)	350 000	350 000
Services de placement	293 625	281 950
Autres	(171 608)	319 356
	<u>9 710 851</u>	<u>9 375 511</u>
Produits avant les éléments suivants :	3 686 635	3 458 912
Apports du FCFC (note 10)	(3 686 635)	(11 556 159)
Apports de la Financière SISIP (note 10)	-	24 000 000
Réduction de valeur du montant à recevoir des SBMFC (note 10)	-	(23 893 002)
Perte nette de l'exercice	-	(7 990 249)
Actif net à l'ouverture de l'exercice	<u>130 614 524</u>	<u>138 604 773</u>
Actif net à la clôture de l'exercice	<u>130 614 524</u>	<u>130 614 524</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Perte nette de l'exercice	-	(7 990 249)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Variation de la juste valeur des placements	(5 585 970)	(5 756 733)
Perte (gain) lié au Complexe Queensway	(121 119)	342 626
Perte liée à la propriété de la rue Lisgar	-	75 589
Perte sur la cession de la propriété de la rue Lisgar	-	156 385
Perte (gain) lié à la propriété de la rue Michael	49 951	(219 332)
Radiation de prêts-projets	373 392	215 110
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Intérêts courus et dividendes à recevoir	6 557	45 001
Comptes clients	(7 825 858)	(1 939 396)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(6 085 491)	5 412 522
Frais payés d'avance	930 403	(1 443 110)
Passif en fiducie	7 863 531	13 302 117
	<u>(10 394 604)</u>	<u>2 200 530</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements de portefeuille	(158 814 883)	(78 756 682)
Produit de la cession de placements de portefeuille	154 078 360	94 278 767
Nouveaux prêts-projets accordés	(5 843 243)	(5 665 085)
Remboursement de capital sur les prêts-projets	3 310 121	6 144 161
Produit de la vente de la propriété de la rue Lisgar	-	1 200 000
	<u>(7 269 645)</u>	<u>17 201 161</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(17 664 249)	19 401 691
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de l'exercice	15 892 631	(3 509 060)
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de l'exercice	<u>(1 771 618)</u>	<u>15 892 631</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

1 Nature des activités

Le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC, ou l'« Organisation ») a été établi par le chef d'état-major de la défense (CEMD) le 1^{er} février 1968 en vertu des articles 2 et 38 à 41 de la Loi sur la défense nationale afin de fournir des services bancaires aux unités et aux fiducies des fonds non publics et de fournir une aide financière aux unités pour la mise en place et l'amélioration des mess et des installations récréatives et sociales au bénéfice des membres des Forces canadiennes et des personnes à leur charge.

Les Biens non publics (BNP), tels qu'ils sont définis dans la Loi sur la défense nationale, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes. L'organisation relève du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

En vertu de la partie 1 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), le FCFC est exempté du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2 Principales méthodes comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trésorerie

La trésorerie se compose de soldes bancaires, de placements à court terme et de la trésorerie détenue par les courtiers.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont évalués à leur juste valeur, laquelle est déterminée selon les prix publiés sur des marchés actifs à la fin de l'exercice. Les changements de la juste valeur sont présentés dans la perte nette de l'exercice.

Placements en actions

Les participations dans le Complexe Queensway (CQ) et la propriété de la rue Michael sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Comptabilisation des produits

Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre d'éléments à recevoir ou reçus si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants d'actif et de passif présentés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges durant l'exercice.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette estimative des comptes clients, des prêts-projets exigibles et des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour l'exercice visé.

3 Compte bancaire centralisateur

Le FCFC conserve de la trésorerie dans son compte bancaire centralisateur au nom d'autres fonds, fiducies et unités. Les produits d'intérêts sur ces fonds sont enregistrés comme des produits du FCFC. Le FCFC verse une somme aux fonds, fiducies et unités respectifs pour la trésorerie gérée en leur nom. Les bases, escadres, fonds et mess obtiennent soit un taux de 3 %, soit le taux préférentiel bancaire plus 0,25 %, soit le taux de rendement des placements du FCFC moins 0,5 % sur le solde en trésorerie qui excède le passif du FCFC, tandis que les comptes en fiducie obtiennent un taux variable selon les soldes en trésorerie et les options retenues. Ces montants sont comptabilisés en tant que charge d'intérêts dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net.

Le FCFC maintient une facilité de crédit d'exploitation de 10 M\$ qui porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 0,35 % (majoré de 0,50 % en 2018).

4 Comptes clients et comptes fournisseurs et charges à payer

Dans le cadre du projet de gestion des relations avec la clientèle approuvé par le conseil des Biens non publics, le FCFC assume et gère les comptes clients et les comptes fournisseurs et charges à payer de toutes les activités des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), des bases, escadres, fonds et mess, des Économats des Forces canadiennes (CANEX), des activités d'intérêt particulier et des mess.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

Les comptes clients sont composés des éléments suivants.

	2019 \$	2018 \$
Soldes des BNP (note 10)		
CANEX	61 299 872	63 945 036
SBMFC	9 660 892	110 684
FFM	315 960	298 743
Financière SISIP	4 900	4 172
Fonds régimentaires et autres	535	-
Bases/escadres/fonds/mess	3 814 109	4 378 119
	<hr/>	<hr/>
	75 096 268	68 736 754
Comptes clients et autres créances	5 946 028	4 421 851
	<hr/>	<hr/>
	81 042 296	73 158 605
Moins la provision pour créances douteuses	587 610	529 777
	<hr/>	<hr/>
	80 454 686	72 628 828

En ce qui concerne les comptes clients qui sont pris en charge pour CANEX, environ 58 800 00 \$ (environ 61 300 000 \$ en 2018) représentent des plans de crédit sans intérêt de CANEX offerts aux clients admissibles et la différence représente des comptes clients. Les plans de crédit de CANEX offrent des modalités de remboursement qui varient de un an à trois ans.

Un montant de néant (639 363 \$ en 2018) de remises gouvernementales nettes au titre des taxes de vente est inclus dans les comptes clients.

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont composés des éléments suivants.

	2019 \$	2018 \$
Soldes des BNP (note 10)		
CANEX	4 502 144	6 812 488
SBMFC	2 696 460	6 068 548
FFM	210 375	113 592
Financière SISIP	67 449	87 105
Fonds régimentaires et autres	37 310	-
Bases/escadres/fonds/mess	5 185 900	4 844 890
	<hr/>	<hr/>
	12 699 638	17 926 623
Comptes fournisseurs et autres dettes	1 873 926	2 732 432
	<hr/>	<hr/>
	14 573 564	20 659 055

Un montant de 43 108 \$ (néant en 2018) de remises gouvernementales nettes au titre des taxes de vente est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

5 Prêts-projets exigibles

Le FCFC consent des prêts non garantis aux entités des BNP liées aux bases militaires et aux navires afin de participer au financement de projets d'investissement. Le FCFC consent un crédit de fonds de roulement sans intérêt aux unités en opération de déploiement pour la durée de leur déploiement. Les modalités de remboursement vont de trois à 20 ans.

	2019 \$	2018 \$
Prêts portant intérêt (à 4 %)		
CANEX	40 239 516	36 497 437
Autres	978 509	976 549
Prêts CANEX sans intérêt	509 741	2 094 050
	<hr/>	<hr/>
	41 727 766	39 568 036
Moins la tranche courante	2 697 339	2 421 635
	<hr/>	<hr/>
	39 030 427	37 146 401
	<hr/>	<hr/>

6 Placements à long terme

Placements de portefeuille

	2019		2018	
	Valeur de marché \$	Coût \$	Valeur de marché \$	Coût \$
Intérêts courus et dividendes à recevoir	192 102	192 012	198 659	200 248
Placements de portefeuille	178 089 581	159 346 273	167 767 088	150 208 322
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	178 281 683	159 538 285	167 965 747	150 408 570
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 957 320	4 957 180	3 612 446	3 614 053
Fonds d'obligations canadiennes	59 891 469	61 547 599	64 035 329	66 818 053
Actions canadiennes	44 350 101	39 561 831	49 736 445	44 498 780
Actions internationales	69 082 793	53 471 675	50 581 527	35 477 684
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	178 281 683	159 538 285	167 965 747	150 408 570
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Une tranche de 26 200 000 \$ (23 600 000 \$ en 2018) des placements à long terme du FCFC est exposée aux fluctuations du dollar américain.

Le fonds d'obligations canadiennes a recours à l'échelonnement des échéances des placements de portefeuille afin d'accroître son rendement moyen tout en limitant l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

Les actions sont diversifiées et réparties entre des secteurs d'activité différents et des sociétés de tailles différentes.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

7 Placements en actions

	2019 \$	2018 \$
Participation dans le Complexe Queensway	14 822 561	14 701 442
Participation dans la propriété de la rue Michael	4 460 958	4 510 909
	<u>19 283 519</u>	<u>19 212 351</u>

Participation dans le Complexe Queensway (CQ)

Le complexe immobilier est situé aux 4200 et 4210, rue Labelle, ainsi qu'au 1223, rue Michael, à Ottawa.

	2019 \$	2018 \$
Total de l'actif	44 978 466	46 216 369
Total du passif	<u>30 155 458</u>	<u>31 514 927</u>
Actif net	<u>14 823 008</u>	<u>14 701 442</u>

	2019 \$	2018 \$
Produits de location	9 488 823	9 187 058
Charges de location	<u>9 367 257</u>	<u>9 529 684</u>
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	<u>121 566</u>	<u>(342 626)</u>

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	716 586	2 546 678
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	245 224	(1 216 816)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(1 289 469)</u>	<u>(1 291 461)</u>
	<u>(327 659)</u>	<u>38 401</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

Propriété de la rue Lisgar

La propriété de la rue Lisgar est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette propriété est située au 66, rue Lisgar, à Ottawa.

Le 20 juin 2017, le FCFC a finalisé la vente de la propriété de la rue Lisgar pour 1 200 000 \$.

	2019 \$	2018 \$
Charges de location	-	75 589
Perte nette de l'exercice	-	(75 589)

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	-	(1 275 589)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	1 200 000
	-	(75 589)

Propriété de la rue Michael

La propriété est située au 1209, rue Michael, à Ottawa.

	2019 \$	2018 \$
Total de l'actif	4 567 936	4 613 917
Total du passif	106 979	103 008
Actif net	4 460 957	4 510 909

	2019 \$	2018 \$
Produits de location	512 995	793 141
Charges de location	562 946	573 809
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(49 951)	219 332

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(49 951)	219 332

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

8 Passif en fiducie

Le FCFC détient des passifs en fiducie au nom des entités apparentées énumérées dans le tableau suivant (note 10).

	2019 \$	2018 \$
Bases, escadres, fonds et mess	101 471 703	101 994 838
CANEX	14 721 700	25 577 353
SBMFC	(2 922 626)	(2 597 008)
FFM	19 859 902	19 219 701
Musées, fonds régimentaires et autres (Club des CMR)	13 042 046	13 818 223
Régime de retraite et avantages sociaux des FNP	6 053 264	4 360 425
Complexe Queensway/propriété de la rue Michael	1 612 271	3 230 494
Financière SISIP	19 637 527	8 230
	<u>173 475 787</u>	<u>165 612 256</u>

Le FCFC verse des intérêts sur le passif net en fiducie aux unités et aux fonds selon le taux préférentiel bancaire ou le taux de rendement des placements du FCFC.

9 Frais de garantie de réassurance

Le FCFC a un passif éventuel d'un maximum de 100 M\$ de dollars dans le cadre des couvertures de réassurance de la Financière SISIP pour les efforts canadiens en temps de guerre. Les frais annuels sont de 0,25 % du montant de la garantie. Ces frais ont été comptabilisés à leur valeur d'échange, selon le montant convenu par les entités apparentées concernées (note 10).

10 Opérations entre apparentés

Parmi les autres entités qui relèvent du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP, on compte les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), les Économats des Forces canadiennes (CANEX), la Financière SISIP et le Fonds Appuyons nos troupes.

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établi et convenu par les entités apparentées concernées.

11 Passifs éventuels

Le FCFC a un passif éventuel de néant (44 000 \$ en 2018) sous forme de lettres de crédit consenties à diverses régies des alcools provinciales au nom des mess d'unités.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

Le FCFC, CANEX et la Financière SISIP (note 10) ont également fourni, à la Banque de Montréal, une lettre de reconnaissance afin de financer tout manque de fonds pour le remboursement de créances à long terme que doit effectuer le Complexe Queensway. Au 31 mars 2019, cette dette à long terme s'élevait à 29 648 879 \$ (30 938 348 \$ en 2018).